



## GUIDE POUR LE COMPTE RENDU



### 1/ Présentation de l'initiative

Organisateur(s) : CD2E - ATEE

Intitulé de l'évènement : Journée technique du solaire en Hauts-de-France

Date et Lieu : 26.03.2018 à l'agence de Douai de la CCI Grand Lille

Forme de l'initiative : présentation des enjeux de la filière puis débat

### 2/ Déroulement

**Le débat public a-t-il été présenté pendant l'initiative ? Les participants ont-ils reçu la clef usb contenant le kit du débat ?**

Le débat s'est tenu en début d'après-midi entre les deux temps de conférence. Les participants n'ont pas reçu de clé USB.

**Les participants ont-ils eu accès au dossier du maître d'ouvrage et au rapport du CESE ? Le message du ministre et le petit motion design de la Commission ont-ils été diffusés ?**

M. de St Pulgenc a invité les participants à se rendre sur le site internet

**Le questionnaire a-t-il été distribué et combien ont été recueillis à la sortie ? Quels autres documents ont été distribués ?**

Le questionnaire a bien été distribué à chaque participant, à l'entrée de la salle, avec la « synthèse du dossier Maître d'Ouvrage ».

**Le débat a réuni environ 150 personnes** : principalement les professionnels du solaire, et de nombreuses collectivités.

### **Retranscription complète des échanges :**

Noel de St-Pulgent, pose le contexte de la PPE : Elle est un outil de pilotage de la transition énergétique fixé par la loi de la transition énergétique de 2015. L'actuelle programmation (2016-2018) s'achève en fin d'année. D'autres objectifs suivront sur les deux périodes suivantes : 2019-2023, 2024-2028

Cette phase de débat public est portée par La Commission Nationale du Débat Public. Elle s'ouvre aujourd'hui avec cette première rencontre et s'achèvera fin juin. Un questionnaire est disponible en ligne. : [ppe.debatpublic.fr](http://ppe.debatpublic.fr) -> document de synthèse, la totalité du rapport, forum de discussion, FAQ.

### Les questions posées sont :

1. Où en est-on des objectifs prévus par la loi ?
2. Quelle condition faut-il pour agir plus efficacement ?
3. Que faut-il prévoir comme outil en termes de mix-énergétique (la loi prévoit de revenir à 50% d'énergie nucléaire d'ici fin 2025) ?
4. Quelles propositions peut-on proposer pour mieux évaluer les choses ?

### **Victor Ferreira, directeur du cd2e :**

Victor Ferreira rappelle que le débat sera centré sur les enjeux du solaire, et non sur l'ensemble de la PPE. Il rappelle que cet échange se fait dans le cadre du lancement du collectif régional du solaire (Coresol).

### Le mix-régional :

Les ENR représentent en région 13,5 % du mix contre 18,5 % au plan national, soit un retard conséquent. Dans la mesure, où le potentiel de croissance de l'hydraulique est faible, et que le Président de Région, X. Bertrand souhaite réduire la croissance de l'éolien (2<sup>ème</sup> région française), le solaire et les bio énergies restent les 2 secteurs à très fort potentiel de croissance.

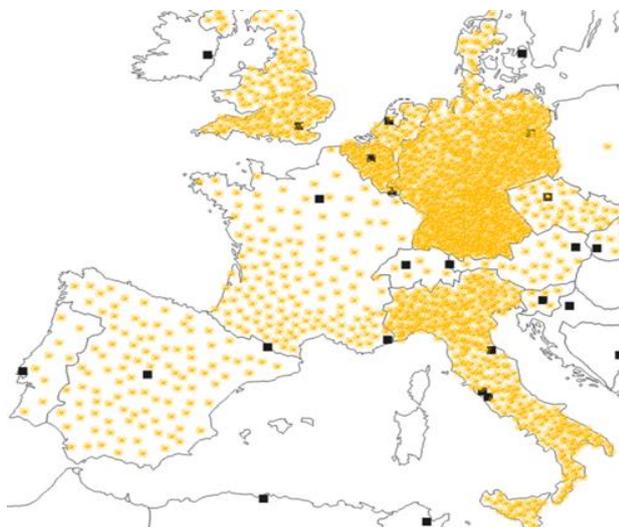
### Situation du solaire en hauts de France

Le solaire PV représente en Région à peine 0,3 % du Mix, contre 1,5 % au plan national, soit 5 fois moins.

La région n'a réalisé que 18 % de son prévisionnel 2020 (SRCAE).

Elle fait partie des 3 régions dernières de la classe, avec l'Ile de France et la Normandie. A titre de comparaison l'Occitanie, dispose d'une puissance installée 12 fois plus importante que celle des Hauts de France (1614 contre 135 mW)

D'une façon générale, la situation des Hauts de France est comparable aux autres régions au nord de la Loire : la filière solaire s'est effondrée après 2010 (430 entreprises labellisées RGE en 2010 ; 9 en 2017). L'installation de nouvelles unités est aujourd'hui marginale. Selon le dernier rapport de l'Ademe, le nord de la France pourrait atteindre la parité réseau dans 5 ans : **faudra-t-il donc attendre 5 ans pour redémarrer la filière ?**



La carte présentée met en lumière les différences significatives avec les états voisins.

La filière ne se développe pas parce qu'il n'y aurait pas assez de soleil sur le territoire (ce que pourrait penser une partie de l'opinion publique), mais bien parce que le système réglementaire français bloque son déploiement.

## Six propositions sont présentées et débattues :

1. **Différencier les tarifs d'achat (installations < 100 kW) selon les zones d'ensoleillement**, afin de permettre une rentabilité des installations situées dans la partie nord de la France
2. Assurer une **équité sur le territoire** en mettant en place **des appels d'offre régionalisés** ou des critères de rééquilibrages, comme ce qui se fait sur l'éolien
  - En 2017, les appels d'offre CRE ont permis le déploiement de **92 MWc** dans les 3 régions au Nord de la France, contre **585 mWc** dans les 3 régions du Sud
3. **Relever le plafond de puissance du tarif d'achat à 500 kWc** au lieu de 100 kWc actuellement
  - Ceci permettra de réduire les freins administratifs et facilitera l'engagement des collectivités et entreprises
4. **Augmenter progressivement les volumes des appels d'offre** car les projets sont nombreux.
5. **Favoriser le déploiement de l'autoconsommation collective** (actuellement à peine 20 000 en France), en étendant les tarifs « surplus » aux collectif, et en exonérant de CSPE l'autoconsommation collective
  - Le non-paiement du surplus a pour effet direct de sous-utiliser les gisements disponibles, ce qui va à l'encontre de la démarche de déploiement du solaire
6. **Relancer le solaire thermique** et renforçant le fond chaleur solaire.

En conclusion, rappelons que les différents scénarios de la PPE prévoient d'atteindre 42 300 mWc en 2028, soit 5 fois plus que maintenant. Remarquons que cet objectif correspond à la puissance installée de l'Allemagne aujourd'hui ! Autrement dit, il nous faudrait 10 ans pour mettre en œuvre ce qui existe déjà chez nos voisins.

Rappelons enfin qu'au-delà des enjeux d'autonomie énergétique et d'impact environnemental, le déploiement du solaire permettra de créer de nombreux emplois. L'Ademe estime à 22 000 emplois potentiels créés.

### **Qualité des intervenants : fonctions et qualités. L'Etat avait-il des représentants dans la salle et ont-ils répondu à des questions ?**

Présentation faite par Victor Ferreira, directeur du cd2e (pôle d'excellence Régional en charge du déploiement de l'éco-transition, qui accompagne entreprises et collectivités) & Noël de St Pulgent, CNDP

Certains salariés de la DREAL, B.Sardinha et A.Drapier étaient également présents dans la salle et ont pu intervenir.

**Combien de personnes étaient présentes ?** Environ 150 personnes étaient présentes. Principalement des acteurs de terrain (collectivité, industriels, professionnels du solaire...) et des étudiants.

**Comment la salle était-elle disposée ?** Amphithéâtre de 160 places et petite scène pour la prise de parole et présentation Powerpoint via vidéoprojecteur

**Combien de participants se sont exprimés ? Par écrit ou par oral ? Par internet ?**

*Toutes les informations sur [ppe.debatpublic.fr](http://ppe.debatpublic.fr)*

Durant le PPE environ 20 personnes ont pris la parole.

### **Ambiance générale : Un questionnaire de satisfaction a-t-il été distribué ? Quelques points de vue de participants ont-ils été recueillis à la sortie ?**

Il n'y a pas de questionnaire de satisfaction qui a été distribué.

## **3/ Contenu des échanges**

Les échanges ont-ils porté :

Sur des questions thématiques et sectorielles ? (exemple : méthane, efficacité énergétique, réglementation sur les éoliennes, fiscalité écologique) Sur des questions plus locales ? (Exemples : un réseau de chaleur, le carburant d'une flotte de véhicules, des réalisations exemplaires ?)

*Quelles ont été ces questions ? Sur chacune, quels ont été les points de vue exprimés ? Quelles sont celles qui semblaient faire consensus ou dissensus ? Quelles sont celles sur lesquelles vous avez senti une majorité claire ? Un certain équilibre entre les participants ? Une tension forte ? Avez-vous noté une (ou plusieurs) intervention(s) particulièrement marquante(s) ? (citations)*

### **Globalement fort consensus sur les propositions présentées.**

Les questions les plus fortement posées

- **Problèmes de prix entre le Nord et le Sud de la France**
- **Le prix de l'électricité en France (trop faible) ne facilite pas le passage aux ENR**
- **Législation trop complexe, veille permanente pour comprendre les nouvelles règles.**
- **Contraintes de plus en plus compliquées qui désengagent certaines parties-prenantes**
  - Les particuliers et les petites structures (entreprises ou collectivités) n'osent pas s'engager du fait de cette complexité (outre le fait que la rentabilité n'est pas assurée sur le moyen terme)
- **Filières qui n'est pas assez valorisée et promue**

#### *Question 1*

##### Qui va défendre le solaire thermique & photovoltaïque ?

Il faudrait avoir une ambition forte : investir 1 € dans les ENR quand n'investit 1 € dans le nucléaire. On est loin de cette ambition

Mise en garde : dans quelques années, il va y avoir une explosion du secteur photovoltaïque dans le monde mais la France va être loin derrière les autres si elle ne prend pas les bonnes dispositions dès maintenant.

#### *Question 2*

##### Quelles propositions pour la PPE?

- Exonération de la CSPE pour les autoconsommateurs, remise en question du TURPE
- Intégrer le solaire thermique sur les réseaux de chaleur, même un faible pourcentage.
- Attirer les collectivités qui disposent d'un vrai levier de changement ; ainsi que les particuliers
- Autoriser le cumul des CEE et du fond chaleur pour améliorer la compétitivité du solaire thermique.
- Développer le Système solaire combiné, sur le modèle allemand.

**Volumes CRE :** ce sont les objectifs PPE qui déterminent les volumes appelés. Vu le nombre de projets proposés, il est tout à fait possible d'augmenter fortement le volume des appels d'offre (pourquoi pas doubler) tout en maintenant l'objectif de réduire les coûts unitaires par kwc installé.

Le représentant de la DREAL indique que les volumes PPE ne constituent pas un plafond. Le ministère souhaite augmenter les volumes dans les appels d'offre.

La question n'est donc pas uniquement celle de l'augmentation des volumes mais bien du niveau de ces augmentations.

### *Question 3*

#### Comment promouvoir la filière ?

La licence en Energie renouvelable à Calais a été annulée car les jeunes ne trouvent pas de débouchés face à une demande quasi inexistante.

### *Question 4*

#### Créer de l'emploi

Selon Solaire en Nord : il est urgent de former de nouveaux acteurs, car si la filière redémarre, il est probable que ce soient les entreprises belges qui en profitent. Il faut à la fois développer une stratégie de relance de la filière et à la fois accompagner les entreprises et assurer les formations nécessaires.

### *Question 5*

#### Comment faire repartir les EnR en Hauts-de-France ?

Exonération des taxes (CSPE TURPE) et élargir le périmètre l'autoconsommation collective.

Le permis de construire et les démarches administratives sont très lourdes, il faudrait pouvoir alléger les démarches et ainsi rendre le solaire plus facile d'accès.

Les autorités et services de l'Etat font des efforts mais on manque encore de visibilité et des réglementations qui changent trop régulièrement (ce qui nécessite une veille constante).

Il faut gagner en efficacité notamment en accompagnant les porteurs de projets en les aidant et en les conseillant dans la mise en place de ses projets.

Il y a des efforts de fait mais l'accès au particulier est trop complexe. Il est urgent de simplifier les démarches.

Faire du photovoltaïque en Hauts-de-France est moins rentable que dans le Sud de la France.

## **SYNTHESE :**

- Objectifs modestes
  - Pour le thermique : 42 300 MW prévu en 2028, c'est le volume produit par l'Allemagne en 2017... En France, on reste dans des objectifs qui sont très modestes.
  - Beaucoup moins de contraintes réglementaires d'installation en Allemagne pour l'installation du PV qu'en Hauts de France.
- Manque de formation
  - Il n'existe plus/peu de formations dans le domaine PV/Thermique. Il faut relancer ces formations en parallèle à une stratégie de redéploiement du solaire.
- Réglementation française lourde
  - Il existe beaucoup moins de contraintes réglementaires d'installation en Allemagne pour l'installation du PV qu'en France.

- On manque de visibilité sur la réglementation qui change souvent.
- Permis de construire « lourds », nécessité d'alléger les procédures.
- L'accès pour le particulier reste compliqué. Un effort de simplification reste à faire.
- CRE (Commission de régulation de l'énergie) freine le développement des ENR (voir ci-dessous)
- Taxes/Impôts à réduire (voir ci-dessous)
- **CRE (Commission de régulation de l'énergie)**
  - Au final le système des appels d'offre, avec des volumes trop limités, a pour conséquence la réduction du déploiement du solaire.
  - Rôle de la CRE : Aujourd'hui le système est organisé pour aller vers le prix du projet le moins cher. Mais en réalité, le système devrait permettre de faciliter la baisse des coûts pour l'ensemble du système, dans une perspective d'éco-système global : Aujourd'hui, ce sont les ENR et en particulier le solaire qui offrent des prix les moins chers.
  - Comment moderniser la CRE ?
  - Quel est donc le vrai rôle de la CRE si elle freine le développement des ENR ?
  - Le PV dans le Nord est moins rentable que dans le Sud (différentiel de production d'environ 20 % pour un investissement équivalent). Les investisseurs privilégient donc les installations au Sud de la France. En conséquence les Appels d'offre de la CRE privilégient légalement le Sud. Le frein reste donc le tarif d'achat de l'électricité produite qui n'est pas différenciée entre le sud et le nord.
- **Taxes et impôts freinent le PV/Thermique**
  - La CSPE pèse très lourd sur les choix d'investissements. Jusqu'à 10 % de l'installation dans la Région. Il faut une péréquation nationale.
  - CSPE très complexe.
  - Proposition : Exonération de la CSPE et de la CFE pour permettre à la filière de redémarrer dans la région.
- **Appuis existants et propositions d'aides possibles ?**
  - Cumul des CEE et du fonds chaleur
  - Besoin de l'engagement des collectivités et du soutien de l'Ademe et de la Région pour cela.
  - Maintenir le fonds chaleur.
  - Les services de l'Etat doivent accompagner davantage les porteurs de projets.

- **Nécessité de coupler les technologies et opportunités d'ENR**
  - Intégrer le solaire thermique dans les réseaux de chaleur.
  - Autoconsommation collective à mettre en place, en permettant la revente des surplus.
  - Combiner le stockage avec la production de renouvelable. Parmi les projets en Allemagne, il y a 1 /3 qui ont du stockage dans les caves.
  - Augmenter le taux d'autoproduction couplé avec des PAC par exemple.
  - Combiner les sources ou les vecteurs avec des primes à distribuer.
  
- **Remarques sur la PPE en elle-même**
  - Les Appels d'offre sont dépendants des volumes fixés par la PPE. Un volume trop faible de la PPE va bloquer le déploiement du solaire. C'est d'autant plus dommageable que les projets existent
  - C'est la PPE qui détermine les choses, c'est dommageable pour la filière solaire
  - La PPE fixe la limite aux projets solaires.

### ***Autres***

Les échanges se sont-ils portés ensuite sur des questions plus globales du débat public sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie ? Voir le livret d'accueil et le questionnaire du débat

*Quelles ont été ces questions ? Sur chacune de ces questions, quels ont été les points de vue exprimés ? Quelles sont celles qui semblaient faire consensus ou dissensus ? Quelles sont celles sur lesquelles vous avez senti une majorité claire ? Un certain équilibre entre les participants ? Une tension forte ? Avez-vous noté une (ou plusieurs) intervention(s) particulièrement marquante(s) ? (citations)*

### ***Comprendre***

### ***Agir***

### ***Choisir***

### ***Gouverner***

### ***Autres***

## **4/ Evaluation de la portée et des résultats de l'évènement**

**Pensez-vous que les participants sortent de l'évènement avec une vision plus claire des enjeux centraux de la PPE ? Sur quels points ? Vos commentaires :**

Les questions posées sont globalement convergentes, car pour la plupart elles émanent d'acteurs de terrain. Débat principalement concentré sur un échange de point de vue autour du solaire.

**Pensez-vous que des arguments échangés ont permis de faire évoluer les participants ? Sur quels points ? Vos commentaires :**

Les questions posées étant constructives, il est possible qu'ils viennent chercher les réponses à leurs questions via le site web [ppe.debatpublic.fr](http://ppe.debatpublic.fr)

D'après vous quels sont les différents messages envoyés par les participants au gouvernement dans le cadre de l'élaboration de la PPE ? Lister et détailler ces points.

**La plupart des propositions s'adressent au gouvernement.**

D'autres messages ont-ils été envoyés à d'autres acteurs publics ou privés ? Lesquels ?

## **5/ Espace complémentaire d'expression**